Image not found or type unknown

Compte titre bloqué par la justice

Par **MARJA**, le **23/11/2011** à **21:05**

Bonjour,

Mon mari a commis des erreurs professionnels et a été interpellé par la justice en Novembre 2009. A cette date, notre compte titre boursorama a été bloqué pour les besoins de l'enquête judiciaire. En Mars 2010, mon mari a été jugé en correctionnel et à ce jour il a payé toutes ses dettes et frais de justice. Il n'y a pas eu d'appel de fait au civil. Entre Janvier 2010 et Février 2011 nous avons fait 2 référés pour débloquer le compte bloqué qui ont été débouté. Aujourd'hui le compte est toujours bloqué et le problème est que le compte a perdu 60 % de la valeur qu'il avait à la date du jugement en Mars 2010.
Deux questions :
- Comment peut-on débloquer ce compte ?
- Peut-on espérer récupérer la même somme que lorsque notre notre compte a été bloqué ?

D'avance je vous remercie de votre aide car nous avons vendu notre maison et voyons nos maigres économies fondre comme neige au soleil sans rien pouvoir faire. Rassurez-moi s'il vous plait.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés